

COMMUNIQUÉ**VIOR INITIE UN PREMIER PROGRAMME DE FORAGE DE 5 000M SUR SON PROJET AURIFÈRE BELLETERRE**

Montréal, Canada, le 18 novembre 2021 – Vior Inc. (« Vior » ou la « Société »), (TSX-V : VIO, FRANCFORT : VL51) a le plaisir d'annoncer qu'elle a débuté un programme de forage initial de 5 000 mètres (« m ») sur son projet à haute teneur aurifère Belleterre (« Belleterre ») situé en Abitibi-Témiscamingue à 95 kilomètres (« km ») au sud de Rouyn-Noranda, Québec. Belleterre est composée de 531 claims sur 29 129 hectares (291,3 km²) et constitue un projet d'exploration à l'échelle d'un district qui totalise une longueur de 37 km. Il comprend notamment l'option d'acquérir 100 % de l'ancienne mine d'or à haute teneur Belleterre, qui a produit plus de 750 000 onces à 10,73 grammes par tonne (« g/t ») d'or et 95 000 onces à 1,37 g/t d'argent, entre 1936 et 1959 (source : Sigeom MERN).

« Nous sommes ravis d'initier notre premier programme de forage sur Belleterre. Moins d'un an après la consolidation de ce projet de grande envergure, l'équipe technique de Vior et ses partenaires ont tenu leurs promesses en exécutant une compilation détaillée des données techniques, entrepris une phase de prospection sur le terrain de deux mois, complété un levé géophysique de grande résolution et terminé un nouveau modèle géologique 3D. Cette stratégie d'exploration systématique nous permet maintenant de définir de nombreuses cibles de forage à haut potentiel dans les secteurs les plus avancés du projet, secteurs où nous avons récemment confirmé la présence d'or à haute teneur en surface. Une stratégie structurée est mise en place afin de faire progresser rapidement le projet Belleterre au cours des 12 prochains mois. Nous attendons avec impatience les premiers résultats de cette phase initiale de forage » a déclaré Mark Fedosiewich, président et chef de la direction de Vior.

Aperçu du programme de forage :

Cette campagne initiale de forage au diamant testera principalement l'horizon minier historique de Belleterre, un corridor de 6 km de long qui comprend l'ancienne mine d'or à haute teneur de Belleterre et le dépôt aurifère d'Aubelle. Ce programme comprendra 10 trous de forage, d'une longueur variant entre 250 à 800 m. Les objectifs visés sont les suivants (voir figure 1 & 2) :

- Tester les extensions latérales et en profondeur de plusieurs zones minéralisées connues dans le secteur de la mine de Belleterre et du dépôt d'Aubelle,
- Tester certaines nouvelles cibles d'exploration à fort potentiel dans les zones Conway et Paquin identifiées par une nouvelle interprétation géologique et la modélisation 3D.

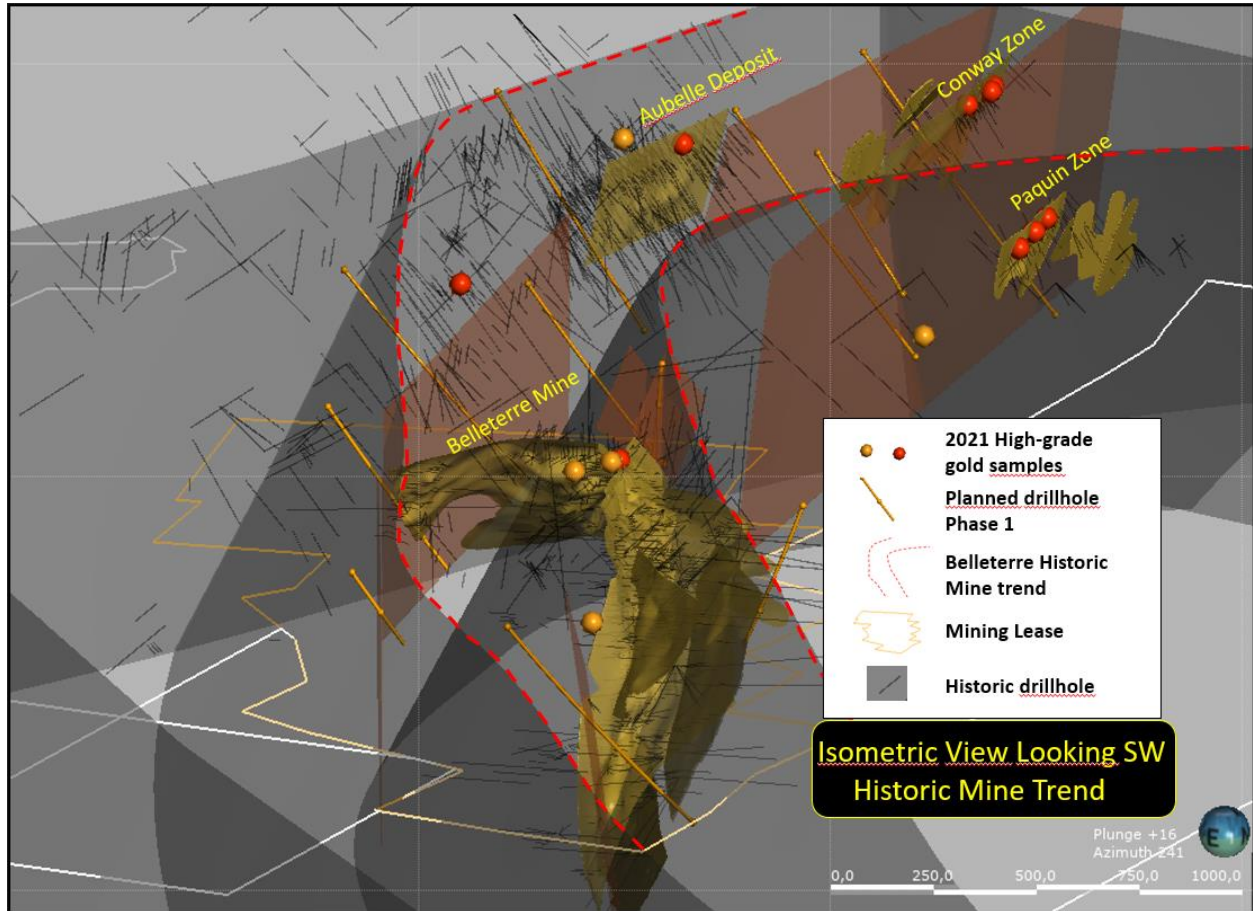


Figure 1 : Vue isométrique de l'horizon minier historique de Belleterre

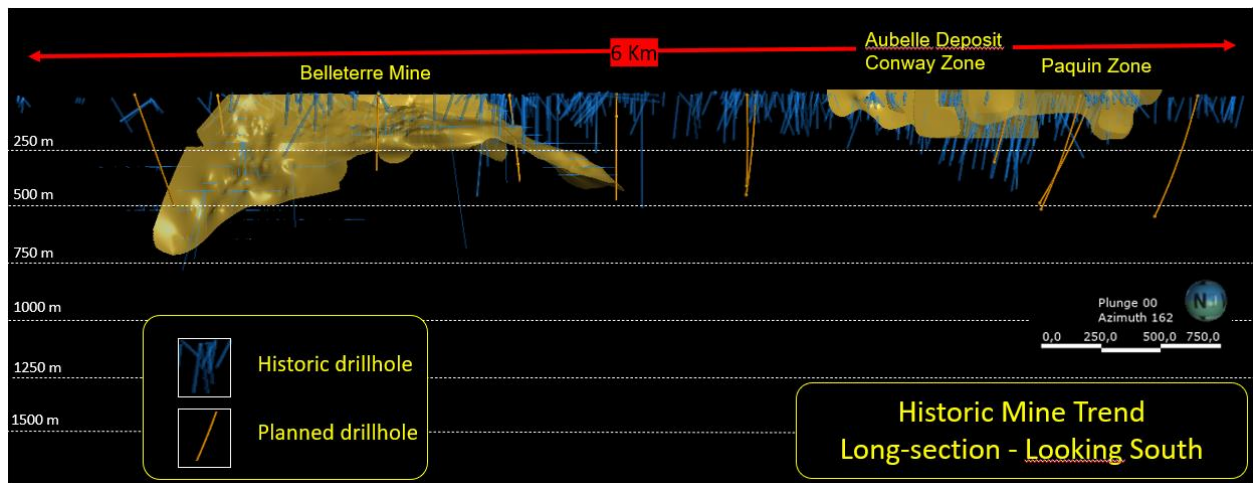


Figure 2 : Coupe longitudinale de l'horizon minier historique de Belleterre

Web-conférence:

Vior organisera une web-conférence intitulée « Belleterre Gold Project Set to Advance Rapidly – A New Geological Model » Il s'agit d'une entrevue exclusive en langue anglaise animée par l'analyste minier Éric Lemieux, où Vior fournira plus de détails sur les cibles de forage prévues pour cette première phase, ainsi que sur son modèle géologique tridimensionnel (3D). L'évènement aura lieu le 2 décembre 2021 à 12h00 EST. Inscrivez-vous [ICI](#).

À propos du projet aurifère Belleterre :

- Situé au Québec : une juridiction minière très favorable et de premier rang mondial,
- Secteur minier historique à haute teneur sous-exploré depuis les 50 dernières années,
- Excellentes infrastructures et accès permettant des activités d'exploration et de forage en continu,
- Confirmation du potentiel aurifère à haute teneur en surface avec jusqu'à 274,9 g/t d'or (voir communiqué de presse du [17 septembre 2021](#)),
- Corridor d'exploration avancé de 12,5 km de long et contrôle de 37 km d'un horizon favorable le long de la ceinture de roches vertes de Belleterre,
- Potentiel de faire avancer rapidement le projet en utilisant une stratégie d'exploration moderne et systématique.

La région de Belleterre n'a jamais fait l'objet d'une consolidation de cette importance à l'échelle d'un district et, à ce titre, Vior a constitué un projet aurifère unique à fort potentiel. Plus d'informations sur Belleterre peuvent être trouvées [ICI](#).

Autres nouvelles

Vior conclut un accord définitif avec SOQUEM sur Verneuil :

Vior a signé un accord définitif avec SOQUEM, consistant en l'échange d'intérêts miniers, par lequel Vior a transféré sa participation de 42,3 % dans la propriété Domergue (anciennement SOQUEM 57,7 % – Vior 42,3 %) en échange du projet Verneuil (auparavant 100 % – SOQUEM). La nouvelle participation de 100 % de Vior dans le projet Verneuil ajoutera 32 claims (13,88 km²) au projet Mosseau détenu à 100 % par la Société et en continuité directe avec son dépôt aurifère Morono « M » sur lequel une ressource minérale historique a été calculée (voir communiqué de presse du [2 septembre 2021](#)). Le projet aurifère combiné Mosseau-Verneuil englobera maintenant un total de 105 claims et couvrira une superficie de 50,68 km².



Vior souhaite annoncer une correction, relativement au placement privé annoncé le 22 octobre 2021. Le montant des honoraires d'intermédiation payés dans le cadre de ce financement ont totalisé 52 252 \$, et non 58 552 \$ comme indiqué précédemment.

Personne qualifiée :

Le contenu technique divulgué dans ce communiqué a été révisé et approuvé par Laurent Eustache, Vice-président, exécutif chez Vior, géologue et personne qualifiée de la Société aux fins du Règlement 43-101.

À propos de Vior :

Vior est une société d'exploration minière junior basée au Québec dont la stratégie d'entreprise est de générer, explorer et développer des projets de haute qualité dans des territoires miniers reconnus et favorables en Amérique du Nord. Au fil des ans, la direction et l'équipe technique de Vior ont démontré leur capacité à découvrir plusieurs gisements d'or et de nombreux prospects de grande qualité.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Mark Fedosiewich
Président et chef de la direction
Tél. : 613-898-5052
mfedosiewich@vior.ca

Laurent Eustache
Vice-président, exécutif
Tél. : 514-442-7707
leustache@vior.ca

Site Web : www.vior.ca
SEDAR : Vior inc.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les faits historiques, qui portent sur les activités, les événements ou les développements que la société croient, présume ou prévoit se produire dans le futur, y compris, sans s'y limiter, le programme d'exploration planifié au projet Belleterre, les résultats d'exploration positifs attendus, le calendrier des résultats d'exploration, la capacité de la société les échéances de son programme d'exploration, la disponibilité des fonds nécessaires pour poursuivre l'exploration et l'acceptation par le Ministère de l'énergie et des ressources naturelles (« MERN ») de la demande d'abandon des deux concessions minières déposée par 9293-0122 Québec inc., constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « ferait », « devrait », « s'attendre », « prévoir », « estimer », « croire », « avoir l'intention », « avoir », « plan » ou « projet », y compris les formes négatives de ces termes ou d'autres variantes de ces termes ou d'une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont un grand nombre échappent à la capacité de contrôle ou de prédiction de la Société, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Société s'écartent sensiblement de ceux qui sont annoncés dans les énoncés prospectifs. Divers facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels s'écartent sensiblement des attentes actuelles, notamment le non-respect des dépenses d'exploration prévues, estimées ou planifiées, l'éventualité que les résultats d'exploration futurs ne soient pas conformes aux attentes de la Société, les conditions générales du marché et de l'économie, les fluctuations des marchés mondiaux de l'or, la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée et d'équipements suffisants, les modifications apportées aux lois et aux exigences d'octroi de permis, les conditions météorologiques imprévisibles, les contestations des titres miniers détenus par la Société, les risques environnementaux, le refus du MERN d'accorder la demande d'abandon des deux concessions minières



déposée par 9293-0122 Québec inc. ainsi que les risques identifiés dans le rapport de gestion annuel de la direction de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisent, ou si les hypothèses sur lesquelles les énoncés prospectifs sont fondés s'avèrent inexacts, les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux décrits et, en conséquence, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société ait tenté d'identifier les risques, les incertitudes et les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels s'écartent sensiblement des prévisions, et il peut y avoir d'autres facteurs imprévisibles faisant en sorte que les résultats ne sont pas conformes à ceux qui étaient envisagés, estimés ou prévus. La Société n'a pas l'intention et n'assume aucune obligation de faire des mises à jour de ses énoncés prospectifs, sauf dans la mesure où les lois applicables l'exigent.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué